



Mbongi ya Kimpeve mu Tumbula Kingunza mu Nza ya M'vimba
Temple Spirituel de la Voie Ngunza Universelle

Grenard Matsoua André



1899 – 1942

De la naissance à la création de l'Amicale en 1926

Vers la fin du XVème siècle, les portugais débarquent à l'embouchure du CONGO. Les territoires de cette région forment le Royaume de KONGO DIA NTOTELA qui va, sous l'influence de pénétration occidentale assortie de l'esclavage, décliner vers le milieu du XVIème siècle. Les épopées des différentes guerres qui ont été menées pour rétablir l'unité du Royaume disloqué et les mouvements messianiques qui en découlèrent sont des sujets qui vont alimenter la réflexion de MATSOUA. Plus proche de nous dans les années 1887, l'histoire héroïque des luttes contre l'occupant français menées par BOUETAMBONGO, MABIALA MA NGANGA ont également influencé Grenard MATSOUA André. MATSOUA est né dans une contrée où les tragédies socio-politiques depuis des siècles regorgent d'événements.

Il appartient à la lignée des combattants pour l'indépendance du Royaume du KONGO DIA NTOTELA, des combattants pour la liberté. Grenard MATSOUA André est né le 17 janvier 1899 à Mandzakala aux environs de Brazzaville. Elève à l'école de la Mission Catholique de Mbamou, il y recevra l'enseignement des Pères du Saint-Esprit.

A la fin de sa scolarité, il est nommé catéchiste. C'est un homme qui aime s'instruire. Il est brillant orateur. Outre le catéchisme et l'alphabétisation qu'il dispense à ses concitoyens, il oriente cette instruction vers les problèmes du Congo (ceux de l'avenir du Congo et des rapports entre les Blancs et les Noirs). Il est admiré des plus importantes personnalités régionales. Sa popularité ne cesse de grandir. Il a un amour profond pour son pays et en parle avec beaucoup de respect.

Il désire que les Congolais des deux rives prennent conscience des problèmes qui se posent à eux et retrouvent la voie de l'unité et du progrès. Affecté à MAYAMA Grenard MATSOUA André ne restera que très peu d'années. Il décide, en effet, d'abandonner son poste au regret de ses concitoyens.

Il part pour la capitale où il entre aux services des Douanes en 1919. Il se distingue par la qualité de son travail et bientôt il est nommé Commis des Douanes. A BRAZZAVILLE il prend contact avec l'élite et tient des réunions d'instruction civique. Ses auditeurs reconnaissent en lui une intelligence très vive des problèmes contemporains. Partout on parle de lui.

Le contexte de l'avènement de l'Amicale

Nulle révolte anticolonialiste dans ses propos. Il côtoie, pourtant, la misère de ses compatriotes et les injustices dont ils sont victimes. Il pense que les Noirs doivent se mettre à l'école des Blancs pour résoudre par la négociation, les problèmes les

concernant. Grenard MATSOUA André est un travailleur infatigable. Il a soif d'apprendre et veut compléter son expérience humaine. Il décide de se rendre en Europe.

En 1921, il arrive en France via Anvers (Belgique). Cinq ans après il fonde l'AMICALE. L'Europe est entrain de se reconstruire trois ans après le drame qui a secoué l'humanité : la première guerre mondiale. On comprend dans quelle atmosphère il confronte ses idées aux réalités du monde.

En effet dans la mouvance de l'après guerre avec tous les problèmes diplomatiques, politiques, économiques et sociales qui appellent des conférences, des réunions, des séminaires, des manifestations, des congrès, devant la prise de conscience des travailleurs français et européens par rapport à la situation révolutionnaire en U.R.S.S. en octobre 1917, c'est à un véritable cours de politique internationale que Grenard MATSOUA André est entrain de s'initier. Il fera aussi l'expérience des armes, car il est citoyen français et devra pour la circonstance faire son service militaire en 1924-1925 pendant la guerre du RIF au Maroc.

C'est un homme dont les capacités intellectuelles, les qualités morales, se magnifient au cours de toutes ces expériences. Tous les atouts pour conduire son action sont désormais réunis en lui. C'est un homme mature, conscient de la difficulté, qui va réfléchir sur les problèmes qu'il avait en lui c'est à dire ceux qui l'avaient poussé à quitter sa terre natale.

Avant d'engager la lutte il a fallu réfléchir, mûrir nombre de problématiques. Quand il sentit que toutes les conditions étaient réunies, il fonda l'AMICALE association de secours mutuel, d'entraide, de prévoyance et de bienfaisance. C'est une association et non un parti politique. Le Gouverneur Général et d'autres sommités françaises adhèrent à l'idée. Aucune connotation subversive ni politique dans le cheminement de son action car, il sait d'emblée que les problèmes sociaux qu'il soulèvera auront des répercussions plus vastes par conséquent politiques.

Le combat de Mastoua et l'Amicale

Au fil de l'activisme, les desiderata de l'AMICALE prennent une tournure plus expansive. L'AMICALE dénonce les abus des sociétés privées basées en Afrique Centrale, fustige l'injustice et le pillage des biens, demande le respect et l'équité entre les races, exige l'abolition du code de l'indigénat. Il propose l'octroi des bourses d'études aux Africains.

Le trouble est jeté dans les esprits des colons. Toute la classe politique et les colons sont en émoi. Il faut coûte que coûte mettre un terme à cette association qui commence à déranger l'ordre établi. Il faut arrêter son leader et dissoudre l'association. Pendant ce temps, l'AMICALE s'organise à travers l'Afrique Equatoriale Française et notamment au Congo où des cellules de base sont créées. L'AMICALE a des tentacules partout : au Tchad, en Oubangui-Chari, au Cameroun, au Congo-Belge et au Gabon.

Des délégués sont envoyés pour collecter de l'argent afin de pourvoir l'association de structures viables et de supporter le financement de bourses d'étudiant. La somme respectable de 110.154,80 francs de l'époque est collectée. Le salaire d'un sergent chef khemite des troupes africaines du Moyen Congo étant d'environ 6 francs, rapporté au salaire le plus bas pratiqué au Congo en 2013 (env 30000 francs cfa), 110.154,80 francs de l'époque équivalent à 18.000 salaires de sergent chef, soient environ 330 millions de francs cfa 2013.

L'attitude désinvolte des travailleurs et des villageois vis-à-vis des colons commencent à ternir les rapports entre blancs et noirs à cause de la prise de conscience que fait se lever l'AMICALE.

La réaction des Autorités ne se fait pas attendre. Des mesures coercitives sont prises à l'endroit des délégués et des militants de l'AMICALE. Les arrestations se succèdent au Congo. Les délégués envoyés par l'AMICALE sont arrêtés. Malgré les interventions des avocats et des personnalités politiques proches de l'AMICALE visant à faire relâcher les prisonniers, toutes les tentatives s'avèrent infructueuses car la dissolution de l'AMICALE était demandée à cor et à cri. Vers la fin du mois de décembre 1929, MATSOUA est arrêté à son domicile parisien.

Il est transféré à Brazzaville où il est jugé avec d'autres Amicalistes devant le tribunal indigène, les 2 et 3 AVRIL 1930 à la place de la Mairie. Le verdict est de 3 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour. La foule qui depuis deux jours attendait impatiemment le verdict se soulève pour arracher les détenus des mains des miliciens. Mais la puissance des armes à feu l'emporte sur des mains nues et des armes blanches.

MATSOUA et ses militants sont transférés au Tchad, déportés en Oubangui-Chari ou ailleurs. De 1930 à 1935, les militants de l'AMICALE résistent à l'administration coloniale malgré les arrestations, les déportations, les tueries et les mesures de représailles. Ils refusent de collaborer et pratiquent la loi du boycott passif et la clandestinité.

Le 17 septembre 1935, MATSOUA s'évade de la prison et se rend à la frontière du Nigéria à Jos. Il est très malade car les traitements subis pendant 5 ans et 5 mois en prison (alors qu'il a été condamné à 3 ans) sont des plus exécrables. Là, il est accueilli par des africains. Poursuivi par des autorités françaises son extradition est demandée aux autorités anglaises qui refusent. MATSOUA va emprunter un camion en partance pour Bangui. Il est rattrapé à Berberati par les autorités. Il s'évade pendant le transport entre Carnot et Boda en Oubangui-Chari malgré la maladie qui le fait souffrir. A pied il arrive à Bangui et là, il est gardé clandestinement par des amicalistes. De Bangui, il prend le camion jusqu'aux plateaux Batéké au Congo, puis marchera jusqu'à Brazzaville.

A l'annonce de la deuxième guerre mondiale, MATSOUA répond à l'appel de la France. Il est au front. Il sera blessé et ramené en France. Le 3 Avril 1940, à la demande du gouverneur général Boisson, par une lettre du 27 février 1940, MATSOUA est arrêté à l'hôpital Beaujon où il travaille comme comptable. Pour la seconde fois il est transféré à Brazzaville. Inutile de décrire les cales des bateaux dans lesquelles il devait voyager et cette fois pour les derniers supplices.

A Brazzaville MATSOUA passe de longs mois en cellule. Il sera confronté aux AMICALISTES et le 8 février 1941, le tribunal du second degré du département du Pool le condamnera aux travaux forcés à perpétuité. Il est promené, enchaîné comme un criminel à travers le POOL, devant les chefs coutumiers. Le colonisateur veut humilier celui qui symbolise la volonté d'un peuple de se libérer des entraves étrangères.

Le 12 novembre 1940, le gouverneur Félix EBOUE est nommé Gouverneur Général de l'A.E.F (Afrique Equatoriale Française). L'un des premiers noirs nommés au plus haut grade de l'échelle administrative coloniale portera la désolation à son paroxysme.

Le 13 janvier 1942, le gouverneur général fit appel à certains chefs coutumiers pour leur faire part de la mort de MATSOUA. Mais aucun ne vit sa dépouille mortelle. Cela est, du reste à l'origine de thèses contradictoires sur sa disparition jusqu'à nos jours. La disparition de MATSOUA jeta de l'huile au feu.

La répression s'accroît. On déporta. Malgré toutes les exactions, infligées de mille manières, les AMICALISTES opposèrent un refus systématique à toutes propositions sociales et économiques venant de l'administration. La disparition de Grenard MATSOUA André et l'arrestation des responsables de l'AMICALE comme Camille DIATA décapitèrent et minèrent l'organisation de l'association.

L'après Matsoua

Pendant la seconde guerre mondiale la France est envahie par l'Allemagne nazie. La capitale de la France Libre est transférée à Brazzaville. Du 30 janvier au 8 Février 1944, une conférence regroupe autour du général De Gaulle et du commissaire aux colonies Monsieur PLEVEN, tous les gouverneurs des colonies.

Le programme des hommes politiques français est de promettre un futur meilleur à ceux qui accepteraient de verser leur sang pour libérer la France du joug Allemand. Il était question de résoudre par ce biais les problèmes posés par l'Amicale à savoir :

- assouplir progressivement le statut draconien imposé aux colonies ;
- donner aux Africains une part de plus en plus large dans la vie institutionnelle démocratique française.

A partir de cette conférence, c'est à dire deux ans après la disparition de MATSOUA et en pleine effervescence de la résistance de l'AMICALE, des mesures d'allègement seront apportées pour le continent noir en vue des indépendances, par décrets-lois :

- le 22 Août 1945 une ordonnance prise par le Gouvernement décrète que les Territoires d'Outre-Mer enverront des Députés siéger à l'Assemblée Constituante ;
- le 21 Octobre 1945 et le 4 Novembre 1945 eurent lieu les premières élections auxquelles participent tous les Noirs ;
- le 27 Octobre 1946 des décrets-Lois sont promulgués et constituent dans chaque territoire, une Assemblée élue qui prend le nom de CONSEIL GENERAL.

- chaque territoire d'Outre-Mer forme une collectivité publique de droit intérieur doté d'un statut particulier ;
- le 12 Avril 1946 l'Assemblée Constituante vote une Loi abolissant le travail forcé ;
- le 25 Avril 1946 est promulguée la Loi dite "LAMINE GUEYE" aux termes de laquelle tous les ressortissants africains des colonies reçoivent la qualité de citoyen français à dater du 1 er Juin 1946.

Ainsi toutes les réformes préconisées par Grenard MATSOUA André ont été votées par les députés français à savoir :

- suppression du travail forcé et accession des africains à la citoyenneté française, établissement d'un système de représentation permettant aux africains de participer à la gestion de leurs propres affaires etc, ...

Malgré tous ces bouleversements, l'Amicale reste interdite. Revenus d'exil, les responsables déportés, sous l'impulsion de Camille DIATA nouveau président de l'Amicale, tentent de réorganiser l'association sans réelle réussite. Après une opération punitive à l'encontre des collabos, ils sont arrêtés. Ils reprendront le chemin de l'exil.

Par ordonnance du 22 Août 1945, les congolais sont appelés à élire un député à l'Assemblée Constituante. La date est fixée au 21 Octobre 1945. A la veille de ces élections, les Amicalistes se regroupent et décident de soutenir la candidature de Grenard MATSOUA André absent des listes électorales.

Le 21 Octobre 1945 bien qu'il ne figurât pas sur une liste officielle des candidats aux élections législatives, Grenard MATSOUA André fut élu par les congolais de la circonscription du Pool à la majorité absolue. Deux décrets vont accorder aux Noirs la liberté d'association puis la liberté de réunion. Dès lors, la vie politique va s'organiser dans tous les territoires de l'A.E.F. sur des modèles occidentaux. Des partis politiques affiliés à des partis métropolitains ou indépendants vont se créer, attirant à eux des cadres du pays.

C'est à eux qu'incombera la tâche de conduire l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.) vers une décolonisation effective. Jacques OPANGAULT fonde la section Française de l'internationale Ouvrière (S.F.I.O.) qui deviendra Mouvement Socialiste Africain (M.S.A.) par la suite. Félix TCHIKAYA crée le Parti Progressiste Congolais (P.P.C.). Fulbert Youlou crée l'U.D.D.I.A. (Union pour la Démocratie et le Développement Intégral). Le P.P.C., le M.S.A. et l'U.D.D.I.A se substituèrent progressivement à l'AMICALE dans la conscience collective et conduisirent les différentes étapes de la Loi-Cadre à la proclamation de l'indépendance du CONGO.

La fin de l'existence officielle de l'AMICALE a donné naissance à deux évolutions majeures :

- celle des hommes et des femmes qui ont continué l'Amicale sous sa forme socio-politique symbolisée par Camille DIATA ;

- celle de ceux qu'on a dénommés matsouanistes et dont la coloration était initiatique, mais conscients des données et des revendications de nature socio-politique. Cette évolution brillera par la pratique d'un culte ngunza voué à Matsoua.

Le statut spirituel de Mfumu Matsoua en Nsinda Mpandu

On ne connaît officiellement de Mfumu Matsoua que sa vie en tant que dirigeant de l'Amicale. Du point de vue spirituel initiatique, Mfumu Matsoua a mené une activité ngunza sous le coaching de Mâma Mvita Kimpa. Et ceux qui connaissaient ou participaient avec lui aux cérémonies, « bilokela bia kingunza », ont naturellement continué le rythme des invocations ngunza. On notera au passage que Mfumu Matsoua n'était pas matsouaniste mais ngunza.

En tant que spirituel ngunza d'un haut degré Mfumu Matsoua a intégré Nsinda Mpandu où il joue un rôle de premier plan dans le département de Kimayala. Mfumu matsoua est ce qu'on appelle en terme technique un seigneur de civilisation. Il n'est pas de changement de type politique qui échappe aux collaborateurs de Mfumu Matsoua.

Il a acquis une position qui lui vaut de désigner le Congo-Brazaville par « Kongo dia Matsoua ».



Musamu wa zola Mâ Mpûngu

Weno nkundi, Mfumu Mpu, Nkoyi Lukanda, Ngoko Antoine

Mfumu Kikulu ya Mbongi ya Kimpeve mu Tumbula Kingunza mu Nza ya M'vimba